Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 12 mai 2003

concernant une dérogation à l'interdiction de la réutilisation des animaux à fourrure au sein de l'espèce au titre du règlement (CE) nº 1774/2002 du Parlement européen et du Conseil

[notifiée sous le numéro C(2003) 1496]

(Les textes en langues finlandaise et suédoise sont les seuls faisant foi.)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(2003/324/CE)

(JO L 117 du 13.5.2003, p. 37)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (UE) nº 142/2011 de la Commission du 25 février 2011	L 54	1	26.2.2011

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:2003D0324:20090930:FR:PDF